

Convocation pour une réunion du Conseil communal  
du vendredi 25 octobre 2024  
à 08h30 heures dans la mairie à Oberanven

## ORDRE DU JOUR

1. En séance à huis clos : Personnel communal :
  - nomination définitive d'un rédacteur dans le groupe de traitement B1 ;
  - promotion d'un fonctionnaire au grade supérieur.
2. Informations et correspondance.
3. Présentation du rapport d'activité dans le cadre du contrat de maintenance « Facility Management ».
4. Adaptations du règlement général de la circulation de la commune de Niederanven.
5. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation.
6. Transactions immobilières :
  - approbation de plusieurs compromis de vente :
    - acquisition d'une parcelle sise au lieu-dit « Auf der Mierchen » à Rameldange ;
    - acquisition de plusieurs parcelles sises au lieu-dit « Zwischen Waelen » à Ernster.
  - approbation de plusieurs actes notariés :
    - acquisition d'un local commercial sis au lieu-dit « route de Trèves » à Niederanven ;
    - acquisition gratuite d'une parcelle sise au lieu-dit « rue Andethana » à Oberanven ;
    - acquisition de plusieurs parcelles sises aux lieux-dits « Auf dem Kiem » à Senningen et « rue Principale » à Hostert ;
    - acquisition gratuite d'une parcelle sise au lieu-dit « rue Schetzel » à Oberanven ;
    - acquisition de plusieurs parcelles sises au lieu-dit « Nasswies » à Ernster.
7. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption sur plusieurs parcelles sises au lieu-dit « Senningen », section B de Senningen.
8. Eclairage de la voirie publique : approbation.
9. Approbation d'une convention entre la Commune et la « TDL Organisation asbl » concernant l'organisation d'une étape du « Skoda Tour de Luxembourg » en 2025.
10. CENTREST : Budget rectifié 2024 et budget 2025.
11. Présentation du concept des énergies renouvelables par « Soler s.a. » et approbation du « Memorandum of Understanding » concernant l'installation de plusieurs éoliennes (WEA) ainsi que d'installations PV sur le territoire communal.
12. Titres de recettes : approbation.
13. Questions des conseillers – Questions des habitants.
14. Séance restreinte.

Niederanven, le 18 octobre 2024.  
Le Collège échevinal.